adorent le Messie, que contemple saint Joseph debout et appuyé sur son bâton. Derrière eux on voit le pignon de l'étable, avec le bœuf et l'âne qui passent la tête par la porte. A droite se tiennent les mages, dont l'un est prosterné et présente un vase d'or à Jésus. Au fond, une caravane descend d'une montagne. Dans les airs, trois grands anges drapés tiennent une banderole où on lit : *Ecce agnus Dei.* L'encadrement de cette toile est décoré d'arabesques et de figures de saints peintes en grisaille.

Parmi les tapisseries (*arazzi*) du Vatican, exécutées, comme on sait, sur les dessins de Raphaël, il y en a une qui représente la *Crèche* ou l'*Adoration des bergers.* Rien de plus gracieux que la figure de la Vierge, agenouillée et occupée à placer le plus délicatement possible son divin Fils sur la paille de l'étable. L'expression du pâtre qui offre au bambino une corbeille pleine de présents rustiques est des plus touchantes. D'autres bergers adorent le Messie, et des anges suspendus dans les airs célèbrent ses louanges. La lumière qui éclaire la scène rayonne du corps du bambino ; malheureusement les couleurs de cette tapisserie sont fort altérées, et l'on ne peut plus guère admirer que le dessin et la belle ordonnance de la composition.

Crèche (LA), tableau de Gérard Honthorst ; musée des Offices, à Florence. L'Enfant Jésus est couché dans la crèche ; la Vierge le découvre et le contemple avec amour ; deux anges l'adorent en souriant ; saint Joseph est debout dans l'ombre. Ces divers personnages sont de grandeur naturelle. Une autre composition du même auteur, qui se voit dans le même musée et que certains catalogues intitulent l'*Adoration des bergers*, représente le bambino couché sur un lange blanc recouvrant la paille de la crèche ; autour de lui sont groupés la Vierge, saint Joseph et quatre bergers, dont deux sont agenouillés ; le troisième, debout, s'appuie sur son bâton ; le quatrième se cache les yeux avec la main, pour se garantir de la lumière éblouissante que projette le corps du divin bambino. Ces deux tableaux sont des meilleurs qu'ait exécutés Gérard Honthorst ; le second surtout est admirable pour l'effet produit par la clarté mystique qui jaillit de l'Enfant-Dieu et illumine toute la scène.

Honthorst a traité plusieurs fois ce même sujet, notamment dans un tableau du musée de Cologne qui diffère peu de l'*Adoration des bergers* de la galerie des Offices, et dans un tableau du musée de Dijon.

Crèche (LA) ou l'**Adoration des bergers**, tableau de Velazquez, à la National Gallery de Londres. Le divin bambino est couché dans la crèche près de la tête du bœuf ; la Vierge le découvre pour le laisser voir aux bergers. Ceux-ci, dans l'attitude de l'adoration, apportent en présents des poules, des agneaux, etc. Au loin on aperçoit l'ange qui les a guidés. Cette composition ne comprend pas moins de neuf figures de grandeur naturelle.

M. Viardot croit que c'est par erreur que ce tableau est attribué à Velazquez ; il y voit une production de Zurbaran. D'autres connaisseurs ont prétendu que c'était une œuvre de Ribera. Mais, suivant MM. Stirling et W. Bürger, Velazquez est bien réellement l'auteur de cette peinture ; il l'a exécutée, dans sa première manière, à l'imitation de Ribera. « L'exécution possède beaucoup de la puissance du Spagnoletto, dit M. Stirling ; les modèles sont empruntés à cette classe vulgaire que ce maître aimait à reproduire ; les bergers agenouillés et la vieille femme qui est derrière eux sont la vivante image d'une famille de bohémiens du faubourg de Triana. La Vierge est une pauvre paysanne dépourvue de beauté et de dignité, mais pleine de vérité et de nature ; l'enfant placé dans la crèche et autour duquel rayonne la lumière miraculeuse qui révèle la présence divine est peint avec une délicatesse de touche, un effet brillant dignes de provoquer l'admiration ; les agneaux offerts en hommage et placés sur le premier plan sont des études attentives d'après nature. C'est un tableau d'un grand intérêt et le plus important des premiers ouvrages de l'artiste. » Cette *Crèche* figura longtemps dans la galerie des comtes d'Aguilar à Séville ; achetée pour le roi Louis-Philippe par le baron Taylor, elle fut payée 51,250 francs, à la vente de la collection de ce prince en 1853, et passa à la National Gallery. Elle a été gravée au trait par E. Lingée, dans l'*Illustrated London News* (1854).

CRÉCHET s. m. (kré-chè). Ornith. Nom vulgaire du motteux.

CRÉCISE s. f. (kré-si-ze). Techn. Instrument servant à la construction des fourneaux et des pierres factices.

CRÉCY s. f. (kré-si — du lieu où ces légumes croissent en abondance). Hortic. Variété de carotte : *Potage à la* CRÉCY. *Purée à la* CRÉCY.

— Art culin. Soupe ou purée faite avec les mêmes carottes : *Manger une* CRÉCY. ‖ Adjectiv. : *Potage* CRÉCY.

CRÉCY, bourg de France (Somme), ch.-l. de canton, arrond. et à 20 kilom. N. d'Abbeville, dans la vallée de la Maye ; pop. aggl. 1,652 hab. — pop. tot. 1,748 hab. Fabrique de savon vert, serrurerie. Grand commerce de bois. Eglise remarquable. Le vieux moulin à vent d'où Edouard III donnait ses ordres pendant la bataille de Crécy, le 26 août 1346, existe encore, ainsi qu'une croix de pierre élevée, dit-on, à l'endroit où le roi de Bohême trouva la mort. Les rois de la première race avaient une résidence à Crécy. Ce château portait les noms latins de *Crisciacus* en 660, *Cricecus* en 673, et de *Crisciagus* d'après l'auteur des *Gestes des rois de France.* Ces mots furent rendus en français par Cressi et Crécy au XIIe et au XIIIe siècle. Le château fut bâti dans le Ponthieu, sur la rivière de Maye, au milieu de la forêt qui paraît en avoir pris le nom. La position de ce lieu, dit M. de Cayrol, suffisait pour en faire un séjour agréable à nos rois à cause de la chasse, cependant il en reste peu de monuments ; l'histoire constate seulement que Clotaire III y confirma un échange, le 1er février 660 ; que Leudesic, maire du palais, s'était retiré à Crécy pour se mettre à l'abri des mauvais desseins d'Ebroïn. Le roi Childebert III y tint un plaid le 8 avril 709. C'est le dernier des rois qui fit un séjour prolongé à Crécy, si l'on en excepte Henri IV, qui s'y arrêta en novembre 1590. Cependant tout porte à croire que différents rois de la seconde et de la troisième race honorèrent de leur présence le château de Crécy, puisqu'on découvrit en 1786, dans l'emplacement de l'ancien château, des monnaies d'argent de Charlemagne, de Charles le Chauve, de Henri Ier, de Louis IX, de Philippe le Bel et enfin de Charles, duc d'Orléans, père de Louis XII. A la place de ce château, détruit depuis plusieurs siècles et dont il ne reste plus aucune trace, s'éleva un bourg du même nom, fameux par la bataille qui s'y livra en 1346.

Crécy (BATAILLE DE). Edouard III venait de débarquer en Normandie, tandis que l'armée de Philippe de Valois, occupée à reprendre aux Anglais leurs conquêtes du Midi, assiégeait Aiguillon, forte place située au confluent du Lot et de la Garonne. Edouard s'avança donc jusqu'à Caen sans résistance, pillant, brûlant, saccageant tout sur son passage, gorgeant ses soldats des dépouilles de la plus riche province de France. Il parut aux portes de Caen le 26 juillet 1346, s'en empara et fit prisonniers le connétable Raoul d'Eu et le comte de Tancarville, qui avaient essayé de la défendre. « Du pillage de cette ville, dit M. Michelet, les Anglais eurent de quoi charger plusieurs vaisseaux. Ils trouvèrent Saint-Lô et Louviers toutes pleines de draps. » De là, laissant sur leur gauche Rouen, dont les ponts étaient coupés et qui était bien muni de gens d'armes, ils remontèrent la Seine, livrant aux flammes Vernon, Verneuil, tout le Vexin, et vinrent audacieusement, le 14 août, asseoir leur camp jusqu'à Poissy, à six lieues de Paris. C'est là qu'Edouard célébra la fête de l'Assomption, tandis que le prince de Galles et les partis anglais, se répandant autour de la capitale, réduisaient en cendres Nanterre, Rueil, Neuilly, Boulogne, Saint-Cloud et Bourg-la-Reine. Edouard tint sa cour plénière à Poissy, le jour de la Notre-Dame d'août, et « s'assit à table en robe d'écarlate fourrée d'hermine, » à la place qu'aurait dû occuper le roi de France.

Il serait impossible d'exprimer la fureur que dut éprouver l'orgueilleux Philippe, témoin impuissant de ces ravages, obligé de souffrir en silence les insolentes bravades de son ennemi. L'armée féodale, rassemblée devant Aiguillon, à cent cinquante lieues de Paris, ne pouvait lui être d'aucun secours immédiat. Il fit un appel désespéré aux citoyens de ses bonnes villes, à ses alliés de l'Empire et à tous les gentilshommes qui n'étaient point allés en Guyenne. On vit bientôt accourir à sa voix un grand nombre de chevaliers et de milices bourgeoises, que conduisaient le comte d'Alençon, frère du roi, le comte de Blois, le comte Louis de Flandre et le sire Jean de Hainaut, oncle de la reine d'Angleterre, qui avait abandonné la cause d'Edouard ; puis vinrent les alliés du roi, le vieux roi de Bohême avec ses Luxembourgeois, le duc de Lorraine, les comtes de Salm, de Saarbrück, de Namur, etc., et jusqu'au jeune Charles IV, fils du roi de Bohême, qui venait d'être élu empereur d'Allemagne.

Edouard, engagé au cœur d'un grand royaume, parmi des villes brûlées, des provinces ravagées, des populations exaspérées, en face d'une armée déjà supérieure à la sienne et grossissant de jour en jour, commença à craindre que sa marche audacieuse n'eût pour lui de funestes résultats. Il entreprit d'opérer sa retraite à travers la Picardie pour aller rejoindre les Flamands. Il traversa le Beauvaisis et une partie de l'Amiénois en brûlant les bourgades et les moindres châteaux, et ne s'arrêta qu'à Airaines, à l'entrée du comté de Ponthieu, que le roi Philippe lui avait naguère confisqué. Il trouva tous les ponts de la Somme coupés ou fortifiés de manière à résister à un coup de main, tandis que Philippe arrivait sur lui à marches forcées à travers l'Amiénois, à la tête d'une armée deux fois plus nombreuse que celle des Anglais. Edouard quitta Airaines si précipitamment, que Philippe trouva sa table encore toute servie et mangea son dîner. Edouard, cependant, arrivé à Oisemont, fort pensif et « mélancolieux, » dit Froissart, vit bien qu'il allait être enfermé le lendemain entre l'armée française et les places fortes d'Abbeville, de Saint-Valéry et du Crotoi, s'il ne réussissait à franchir sur-le-champ la rivière. Un homme du pays, gagné par l'appât d'une grosse récompense, lui apprit enfin qu'en un endroit appelé la Blanche-Tache ou *Blanque-Taque*, presque en face du Crotoi, il existait un gué que douze hommes pouvaient traverser de front aux heures du reflux. Le gué était gardé par 10,000 ou 12,000 soldats sous les ordres du baron Godemar du Fay ; mais les Anglais, qui se sentaient perdus s'ils ne passaient, firent un effort désespéré et arrivèrent sur l'autre rive, où ils mirent en fuite les milices communales. Lorsque Philippe arriva, le retour du flux ne lui permit point de traverser le gué à la suite de l'ennemi, et il se replia sur Abbeville pour y franchir la Somme. Pendant ce temps-là, Edouard était arrivé au milieu du bois de Crécy en Ponthieu, à cinq lieues d'Abbeville. Jugeant alors, à la fatigue de ses troupes, le moment venu d'attendre le choc, il choisit son champ de bataille le plus avantageusement possible, sur la lisière de la forêt de Crécy. Après avoir donné à souper aux comtes et aux barons de son armée, il entra dans son oratoire, « priant Dieu à genoux qu'il le laissât sortir de la besogne à son honneur. » Le lendemain matin, 26 août 1346, il entendit la messe et communia avec le prince de Galles ; puis il divisa son armée en trois corps et fit mettre à pied tous ses gens d'armes, qu'il transforma en une infanterie pesante, rôle convenable à l'attitude défensive qu'il était forcé de prendre. Il confia l'avant-garde au prince de Galles, le corps de bataille aux comtes de Northampton et d'Arundel, et se réserva le commandement de l'arrière-garde. Après qu'il eut harangué ses soldats, ceux-ci burent et mangèrent à loisir, et s'assirent tous par terre, leurs armes devant eux, se reposant pour être plus frais à l'arrivée des Français. Edouard comptait de 25,000 à 30,000 combattants.

Bientôt parut Philippe, traînant après lui une immense cohue d'au moins 70,000 hommes, dans un désordre qui éveilla de sombres pressentiments chez les seigneurs français qui avaient quelque expérience de la guerre. On avait conseillé au roi de faire reposer ses troupes, et il y consentit ; les deux maréchaux de l'armée de France, les sires de Saint-Venant et de Montmorency, crièrent aussitôt : « Arrêtez, bannières, au nom de Dieu et de monseigneur saint Denis ! » mais lorsque Philippe aperçut les Anglais, « le sang lui mua, car il les haïssoit. » Oubliant le sage conseil qui venait de lui être donné, il dit à ses maréchaux : « Faites passer nos Génois devant et commencez la bataille, au nom de Dieu et de monseigneur saint Denis. » Les archers génois, qui avaient fait cinq lieues à pied sous une pluie continuelle, se récrièrent contre l'ordre de marcher en avant, et déclarèrent que leurs arcs détendus par l'humidité étaient hors d'état de servir. Cependant l'ordre d'attaque ayant été réitéré, ces mercenaires obéirent et poussèrent des cris épouvantables pour effrayer les Anglais. Mais ceux-ci restèrent immobiles. Puis, leurs archers avancèrent d'un pas, et « firent voler leurs *sagettes* (flèches) si vivement que ce semblait neige. » Ils avaient eu la sage précaution de tenir, sous leurs chaperons, leurs arcs à l'abri de la pluie. Aussi criblèrent-ils de traits les Génois, dont les *carreaux*, au contraire, retombaient inoffensifs longtemps avant d'arriver à l'ennemi. En même temps les balles de fer, lancées par des bombardes, pleuvaient sur eux, « et ces bombardes menoient si grand bruit et tremblement, qu'il sembloit que Dieu tonnât, avec grand massacre de gens et renversement de chevaux. » C'est le premier emploi de l'artillerie dans une bataille ; mais elle avait servi déjà à l'attaque et à la défense des places.

Les arbalétriers, décimés par cette mitraille et troublés par la peur, voulurent battre en retraite ; mais ils trouvèrent les gens d'armes français qui leur barraient le chemin. Lorsque le roi Philippe vit le désordre des Génois, il entra en fureur : « Or tôt, s'écria-t-il, tuez toute cette ribaudaille, car ils nous empêchent la voie sans raison. » Les gens d'armes français ne suivirent que trop bien cet ordre dicté par une aveugle colère ; ils se ruèrent sur les fugitifs à grands coups d'épées et de lances, et bientôt ce ne fut plus qu'une sanglante mêlée d'hommes et de chevaux, se pressant, se renversant, s'écrasant : « La bataille, dit M. Henri Martin, fut perdue avant qu'on eût joint l'ennemi. » Les Anglais tiraient à coup sûr dans cet effroyable tourbillon, sans craindre qu'un seul de leurs traits fût perdu. Les barons et les chevaliers, qui s'étaient lancés les premiers sur les Génois, frémissaient de colère de se voir massacrer sans gloire et sans profit, et ils tentèrent d'héroïques efforts pour s'arracher à la presse où les avait poussés leur fureur insensée. Le comte d'Alençon, le duc de Lorraine, les comtes de Flandre, de Blois, d'Harcourt, d'Aumale, d'Auxerre, de Sancerre, de Saint-Pol, tous magnifiquement armés et blasonnés, parvinrent enfin à se rallier, puis ils se précipitèrent comme un torrent sur les archers anglais de l'avant-garde et traversèrent au galop les lignes ennemies. Ils se heurtèrent alors contre les hommes d'armes du jeune prince de Galles, soutenus par le corps de bataille des comtes de Northampton et d'Arundel. Le choc de la chevalerie française fut si terrible, que le comte de Warwick et les autres barons qui entouraient le prince envoyèrent prier en toute hâte Edouard d'accourir à leur secours avec l'arrière-garde. Le roi d'Angleterre, qui dominait toute la bataille du haut de la butte d'un moulin, voyait bien que les Français allaient être écrasés. « Retournez, répondit-il, devers ceux qui vous ont dépêchés, et qu'ils ne m'envoient querir aujourd'hui tant que mon fils sera en vie. Qu'ils laissent gagner à l'enfant ses éperons : je veux, si Dieu permet, que la journée soit sienne, et que l'honneur lui en demeure et à ceux à qui je l'ai baillé en garde. »

Une réponse si ferme réveilla le courage des hommes d'armes anglais, dont la vaillante discipline rendit enfin inutile la furie de leurs adversaires. La plupart des princes et des hauts barons, qui avaient percé avec leurs bannières jusqu'au cœur des bataillons ennemis, y étaient enveloppés, abattus et massacrés sans quartier : la pesante armure que l'on portait alors ne permettait pas aux cavaliers, une fois tombés, de se relever ; les coutilliers de Galles et de Cornouailles, se glissant entre les gens d'armes et les archers anglais, se jetaient sur les chevaliers renversés et les poignardaient au défaut de l'armure, quelque grands seigneurs qu'ils fussent. Ainsi périrent le comte d'Alençon, le comte d'Harcourt et ses deux fils, ainsi que son neveu le comte d'Aumale, le duc de Lorraine, les comtes de Flandre, de Savoie, de Blois, de Bar, d'Auxerre, de Saint-Pol, de Sancerre, le vicomte de Thouars, le sire de Saint-Venant et une infinité d'autres, et jusqu'à l'archevêque de Sens et l'évêque de Nîmes. Le vieux roi de Bohême, quoique aveugle, assistait à la bataille. Quand il entendit cet effroyable tumulte, il demanda à ses chevaliers « comment se portoit l'ordonnance de leurs gens. » Au tableau qu'ils lui tracèrent, il jugea que tout était perdu. L'héroïque vieillard refusa de se mettre en sûreté. « Je vous prie et requiers très-spécialement, dit-il aux siens, que vous me meniez si avant que je puisse frapper un coup d'épée. » Ils lui obéirent, lièrent leurs chevaux au sien pour ne point se séparer de lui dans ce désordre, et tous se précipitèrent ensemble sur les Anglais. On les retrouva le lendemain, liés encore et gisant autour de leur maître.

Philippe de Valois, fou de colère et d'humiliation, était témoin impuissant de cette boucherie ; il couvrait d'un regard fiévreux ce champ de bataille plein de cadavres sanglants, et il ne dut qu'au hasard de ne point être enveloppé comme les autres dans la mêlée. Il eût été infailliblement pris si les Anglais s'étaient lancés en avant ; mais l'ennemi, tout étonné de sa victoire, ne sortit point de son immobilité. Philippe avait eu un cheval tué sous lui ; à l'entrée de la nuit, il ne comptait plus sous son oriflamme que cinq barons et soixante hommes d'armes, et cependant il voulait encore combattre. Alors Jean de Hainaut saisit son cheval par la bride et l'entraîna pour ainsi dire de vive force. « Ils chevauchèrent jusqu'au châtel de la Broie ; la porte était fermée et le pont levé, car il faisoit moult brun et moult épaisse nuit. Le châtelain fut appelé, et vint sur les guérites et demanda tout haut : « Qui est-ce là ? Qui heurte à cette » heure ? — Ouvrez, ouvrez, châtelain, répon» dit le roi Philippe ; c'est l'infortuné roi de » France. » (V. OUVREZ, C'EST LA FORTUNE DE LA FRANCE.) Philippe ne s'arrêta qu'un instant et se fit ensuite conduire à Amiens.

Mais les désastres de cette funeste bataille ne s'arrêtèrent point au sang versé le 26 août, sang qui était surtout celui de la noblesse. Le lendemain, les milices de Rouen et de Beauvais, ainsi qu'un corps de gens d'armes aux ordres de l'archevêque de Rouen et du grand prieur de l'Hôpital Saint-Jean-de-Jérusalem, ignorant ce qui s'était passé la veille, arrivaient par Abbeville et Saint-Riquier pour rejoindre l'armée royale et prendre part à la bataille. Ces troupes se heurtèrent contre une forte colonne anglaise et furent aussitôt culbutées et mises dans le plus effroyable désordre : 7,000 de ces communiers restèrent sur le champ de bataille, avec le grand prieur de l'Hôpital.

Après midi, deux barons, assistés de trois hérauts pour reconnaître les armoiries et de deux clercs pour enregistrer les noms, furent chargés par Edouard de rechercher et de compter les morts. Ils rapportèrent qu'il était resté sur la place 11 princes, 80 seigneurs bannerets, 1,200 chevaliers et environ 30,000 soldats. Suivant Froissart, le nombre des Français tués surpassait celui de l'armée victorieuse. Edouard accorda trois jours de trêve pour l'inhumation de cette multitude de morts.

« C'était la chevalerie elle-même qu'on portait au tombeau, dit M. Henri Martin. La bataille de Crécy est un événement immense dans l'histoire du moyen âge : elle renouvelle d'une façon décisive l'expérience de Courtrai, à demi effacée par les revanches de Mons-en-Puelle et de Cassel ; elle démontre sans réplique l'impuissance de cette milice féodale qui avait usurpé en Occident la place des immortelles légions romaines ; elle fait voir la chevalerie vaincue en bataille rangée par l'infanterie ; car les gens d'armes anglais n'ont combattu que comme infanterie de réserve, derrière les archers, vrais auteurs de la victoire, ainsi que le reconnaît Froissart lui-même ; la féodalité a été vaincue, sans pouvoir prétexter, comme à Courtrai, un accident de terrain imprévu ; elle n'a dû sa défaite qu'à elle-même, qu'à ses vices radicaux et aux fautes d'un roi qui la représente et la résume comme si elle l'eût choisi tout exprès ; elle a été vaincue par son incurable indiscipline, résultat de son essence même, c'est-à-dire de l'esprit féodal, et par la pesanteur excessive de son équipement et de sa monture, qui fait de l'homme d'armes un cavalier hors de toutes les conditions de la cavalerie, un automate de bronze monté sur une espèce de bœuf ou d'éléphant couvert de fer, incapable, non-seulement de manœuvres d'escadron, mais de manœuvres individuelles, et presque hors d'état de se mouvoir autrement qu'en ligne droite. Cette armure, qui faisait la force du chevalier contre les vilains isolés, fait la faiblesse de la chevalerie contre les vilains organisés et disciplinés ; et plus on renforcera l'armure pour la mettre à l'épreuve des flèches, puis des balles, sans jamais y réussir complètement, plus la gendarmerie sortira des vraies conditions de l'art militaire.

» Ainsi cette milice orgueilleuse, qui avait prétendu s'attribuer le monopole des armes, qui avait fait de la guerre sa seule occupation, est reconnue impropre à la guerre dès que luit pour l'art militaire l'aube de la Renaissance. La milice féodale a été jugée et condamnée à Crécy : l'honneur du moins lui reste ; mais après Crécy va venir Poitiers, et elle ne pourra même plus dire : « Tout est perdu, fors l'honneur ! »

CRÉCY, bourg de France (Seine-et-Marne), ch.-l. de canton, arrond. et à 15 kilom. S. de Meaux, sur la rive droite du Grand-Morin ; pop. aggl. 1,050 hab. — pop. tot. 1,057 hab. Commerce de bois, chevaux, bestiaux, fil, toile de ménage. Tanneries, chamoiseries et laines ; fabriques de savon vert, de chaises ; serrurerie et quincaillerie. Ruines des anciennes fortifications, dont deux tours, la Tour-Fallot et la Grosse-Tour, sont bien conservées. Bel hôtel de ville ; vestiges d'un manoir féodal, près duquel se trouve l'église paroissiale, construction du siècle dernier.

CRÉCY-SUR-SERRE, bourg de France (Aisne), ch.-l. de canton, arrond. et à 16 kilom. N. de Laon ; pop. aggl. 1,927 hab. — pop. tot. 1,953 hab. Ce bourg obtint de Philippe-Auguste une charte de commune en 1180. Les Anglais le ruinèrent presque entièrement en 1339 et le saccagèrent de nouveau en 1358 et en 1373. En 1662, il fut brûlé par les Espagnols.

CREDAT JUDÆUS APELLA, proverbe latin fréquemment employé pour exprimer qu'on ne croit pas ce que quelqu'un raconte. A d'autres ! disons-nous dans le même sens.

« Que le juif Apella le croie, moi non, » dit Horace dans sa ve satire du Ier livre, le *Voyage à Brindes.* « Gnato, dit Horace, bâtie en dépit des eaux, me prêta fort à rire et à plaisanter : on voulut m'y persuader que l'encens posé sur le seuil du temple s'y liquéfie sans le secours du feu. » C'est là-dessus qu'il dit en se jouant :

. . . Credat Judæus Apella,
Ego non...

« Que le juif Apella le croie, moi non. » A quoi il ajoute : « Car j'ai appris que les dieux passent fort tranquillement le temps sous la haute voûte du ciel, et n'ont garde de s'inquiéter de ce que fait ici-bas la nature. » Les commentateurs croient que cet Apella, dont parle là Horace, était un Juif venu à Rome au temps d'Auguste pour y vendre de l'encens, et qui y racontait, avec une crédulité naïve, les miracles des livres sacrés de sa nation. Horace, qui ne parlait qu'en se jouant, comme on vient de le voir, des dieux mêmes du paganisme, exprime, par son *Credat Judæus Apella*, le dédain que lui inspiraient les récits bibliques :

Le soleil s'arrêtant, la mer, non moins docile,
Ouvrant au peuple juif une route facile, etc., etc.

Reste la question du nom d'Apella. Pourquoi ce nom, qui est si peu juif, donné par Horace à un Juif ? Ce Juif crédule avait-il réellement un nom hébreu qui sonnât à peu près aux oreilles d'Horace comme il l'a écrit ? Il pouvait en effet se nommer *Abel* ou *Hébelah ;* de ce nom à Apella il n'y a pas loin ; mais, après tout, ce peut être aussi un nom de fantaisie, fabriqué par Horace, et même fabriqué malignement, comme le veulent quelques scoliastes, Turnèbe, par exemple : *Finxit nomen quasi sine pelle, aut certe Apella, quia præputium non habet.* On sait combien les circoncis étaient en mépris chez les Romains, qui les considéraient comme des castrats. Quoi qu'il en soit du nom, il a suffi qu'il fût enchâssé dans un bout de vers d'un grand poëte pour vivre dans la mémoire des hommes et ne plus s'en effacer.

CRÉDÉ (Charles-Sigismond-François), médecin allemand, né à Berlin en 1819. Il fit ses études médicales à l'université de sa ville natale, puis à celle d'Heidelberg, et voyagea ensuite dans les contrées du sud et de l'ouest de l'Europe. En 1843, il devint médecin adjoint de la clinique d'accouchement de Berlin, puis, en 1852, directeur de l'école des sages-femmes de la même ville. En 1856, il fut nommé professeur titulaire d'accouchement à la Maternité de Leipzig, et établit en même temps dans cette ville une clinique particulière pour les maladies des femmes. En 1862, il reçut le titre de conseiller aulique. Il a été l'un des collaborateurs les plus actifs des *Mémoires de la société d'accouchement de Berlin* et du *Journal d'accouchement.* Il dirigea lui-même un *Journal d'accouchement et des maladies des femmes.* Parmi les nombreux mémoires qu'il a fournis à ces différents recueils, nous citerons : *Sur la céphalotripsie ; Sur les perturbations du mécanisme de l'enfantement par suite de la position irrégulière du fœtus ; Sur les changements de position du fœtus pendant la grossesse ; Sur le traitement à suivre pendant la période qui suit l'accouchement*, etc. Enfin on a de lui un important ouvrage sur la branche de la science médicale à laquelle il s'est voué, sous le titre de *Leçons cliniques d'accouchement* (Berlin, 1853-1854, 2 vol.).

CRÉDEMNON s. m. (kré-dèmm-nonn). Antiq. gr. Bandelette qui entourait la tête, et dont les bouts restaient pendants : *Le* CRÉDEMNON *était un ornement particulièrement affecté à Bacchus et aux personnages bachiques.*

CRÉDENCE s. f. (kré-dan-se — du lat. *credere*, croire). Croyance. ‖ Vieux mot.

— Cout. de Normandie. *Témoins de crédence*, Témoins déposant qu'ils croient qu'une chose est ou n'est pas.

CRÉDENCE s. f. (kré-dan-se — ital. *credenza ;* du lat. *credere*, croire, parce que c'était ordinairement au buffet que se faisait l'épreuve des liqueurs pour la sûreté des princes, ce qui s'appelait en italien *faire la crédence*). Meuble de salle à manger sur lequel on dépose les objets qui doivent servir pendant le repas : *Les brocs d'argent, la vaisselle précieuse, ornaient une* CRÉDENCE *à la mode ancienne.* (Balz.) ‖ Dans les colléges ou autres maisons d'éducation, Endroit où l'on tient les provisions de bouche. ‖ Vieux en ce sens.

— Liturg. Petite table voisine de l'autel, sur laquelle on place plusieurs des objets qui servent à une cérémonie religieuse. ‖ Tasseau de bois placé au-dessous de la banquette d'une stalle, et sur lequel les ecclésiastiques peuvent demeurer à demi assis pour se reposer, dans les stations prolongées que leur impose la rubrique : *On voit, dans une* CRÉDENCE *donnée par Millin, un moine qui tourne un gigot à la broche, pendant qu'un autre moine reçoit dans sa bouche le jus qui découle du gigot.* (Chéruel.)

— **Encycl.** Au moyen âge, on appelait *crédence* un petit buffet sur lequel on déposait les vases destinés à faire l'essai. Comme de nombreuses tentatives d'empoisonnement avaient rendu les princes très-défiants, ils avaient des officiers spéciaux chargés de déguster tous les mets, de boire de tous les vins qu'on leur servait, pour bien s'assurer qu'ils n'étaient pas empoisonnés. La *crédence* sur laquelle se faisait l'essai était une petite armoire fermée à clef, dont le dessus, recouvert d'une nappe, était destiné à recevoir, au moment du festin, les vases que renfermait l'armoire. Avant le XIIIe siècle, ces meubles étaient circulaires. D'abord très-simples de formes, les *crédences* s'enrichirent bientôt de sculptures, de délicates serrureries, puis furent couvertes de dais richement sculptés. Chez les princes et les souverains, les *crédences* étaient souvent garnies d'orfévrerie, de plats d'argent ou de vermeil ; on les plaçait derrière le maître, auquel on présentait la première coupe, après avoir fait l'essai. A mesure que les mœurs s'adoucirent, que la défiance disparut, la *crédence* se transforma : elle devint une petite table à roulette appelée *servante*, parce qu'elle était à portée des convives, qui pouvaient se servir eux-mêmes et se passer ainsi de la présence importune des domestiques. Nos buffets de salle à manger sont un dernier souvenir de la *crédence* du moyen âge.

CRÉDENCIER s. m. (kré-dan-sié — rad. *crédence*). Celui qui tient la crédence, qui est chargé de la garde et de la distribution des provisions de bouche dans un grand établissement.

CREDI (Lorenzo SCIARPELLONI, surnommé DI), peintre de l'école florentine, né à Florence en 1453 ou 1454, mort dans la même ville en 1531. Tout jeune encore, Lorenzo étonnait sa famille par la précocité de son intelligence. Son oncle Credi, habile orfévre, voulut jeter les premiers germes de l'amour de l'art dans cette tête avide de tout savoir, et qui déjà semblait tout comprendre. Il le prit dans son atelier, où il lui apprit à dessiner les riches parures ciselées, les figurines en ronde bosse, les bas-reliefs d'or et d'argent, les grandes pièces d'orfévrerie. Le jeune Lorenzo ne se bornait pas à un seul art : il aimait la musique avec passion, et chantait avec beaucoup de goût. Les sciences et la poésie avaient aussi pour lui un attrait irrésistible, un charme tout-puissant. A ses heures de loisir, il faisait de la chimie et s'essayait aux vers latins. L'architecture, la sculpture, l'occupaient aussi très-sérieusement, et en tout il faisait de rapides progrès. Il n'était bruit à Florence que de Lorenzo. Verocchio, le peintre florentin, s'émut de cette gloire naissante. Après avoir vu l'enfant merveilleux, il demanda comme une faveur de le prendre dans son atelier. Verocchio était un homme sérieux, d'un talent remarquable. Il admira d'abord la riche nature de son élève, et se prit d'affection pour lui ; puis, dirigeant avec soin ses études, qui manquaient d'ordre et de suite, il développa surtout en lui l'amour de la peinture, qui semblait être d'ailleurs son instinct dominant. Les efforts intelligents du maître, ses conseils, son exemple produisirent en peu de temps un éclatant succès : le premier essai de l'élève, une *Nativité* qui a longtemps décoré l'église Sainte-Claire à Florence, était presque un chef-d'œuvre. Lorenzo Credi jouit tout à coup d'une véritable célébrité. Il reçut de nombreuses commandes, entre autres, une très-importante pour la ville de Milan, où se trouvait alors, à la cour de Ludovic le More, le grand Léonard de Vinci. Ayant déjà vu quelques tableaux de ce puissant génie, Credi partit avec bonheur, dans l'espoir de faire sa connaissance à Milan. A l'une des fêtes du grand-duc, les deux artistes se rencontrèrent ; presque du même âge, ils éprouvèrent l'un pour l'autre une mutuelle sympathie, et bientôt une amitié sincère et vive qui les unit toute leur vie. Le grand Léonard de Vinci était alors tout entier à l'exécution de sa sublime *Cène*, et Credi fut associé à toutes les phases de l'enfantement de ce chef-d'œuvre. Ils allaient ensemble dans la campagne étudier les paysans et chercher parmi eux les robustes apôtres ; ils allaient encore dans le Borghetto, la cour des Miracles de Milan, à la poursuite du fameux Judas, qu'ils ne trouvaient pas aisément. Lorenzo Credi put sonder ainsi toute l'étendue, toute la profondeur de ce beau génie, de cet esprit divin. Son enthousiasme pour l'auteur de la *Joconde* devint du fanatisme, de l'idolâtrie. Il se mit à copier toutes les œuvres de Vinci, jusqu'aux moindres études, et ce travail l'identifia tellement avec cette peinture éminemment personnelle et originale, que les contemporains eux-mêmes ne trouvaient plus la moindre différence, non-seulement entre les copies et les originaux, mais encore entre la manière de concevoir, de sentir et de traduire des deux artistes. Aussi peut-on affirmer en toute assurance que de tous les Léonard de Vinci qui font l'orgueil des musées, la moitié, sinon plus, appartient à Lorenzo Credi. Ce dernier ne retrouva son originalité native que longtemps plus tard, pendant une longue absence de Léonard de Vinci, et après sa mort. Mais ces derniers tableaux ne sont pas nombreux ; on cite celui qu'on voyait jadis à Florence dans l'église de la Madeleine : c'est une grande toile où sont représentés la *sainte Vierge*, *saint Julien* et *saint Nicolas ;* fort belle peinture, d'une grande élévation de sentiment, d'une exécution puissante. Quant aux *Saintes Familles* qu'on admire dans plusieurs églises d'Italie, elles sont tellement dans le caractère de Léonard de Vinci, comme intention, arrangement, forme, couleur et modelé surtout, qu'il serait tout à fait impossible de les attribuer à un autre qu'à lui, si les documents historiques n'étaient là pour affirmer qu'elles sont de son ami Lorenzo.

Après le départ de Léonard de Vinci, ses plus jeunes élèves formèrent le noyau de l'atelier de Credi, atelier longtemps célèbre et très-fréquenté. Il a produit quelques maîtres illustres, entre autres Tomasso Distefano et Gio-Antonio Sogliani. Le tableau de Credi que possède le Louvre, la *Vierge présentant l'Enfant Jésus à saint Julien et à saint Nicolas*, n'est pas le chef-d'œuvre du maître, comme le dit Vasari ; c'est assurément une page très-remarquable et digne en tous points de ce beau talent, mais elle n'a pas, tant s'en faut, la grandeur d'allure, l'élévation de sentiment et la prodigieuse puissance de modelé qui distinguent les peintures de Credi qu'on admire à Florence. Pour dire même notre impression tout entière, la toile du Louvre pourrait bien n'être qu'une copie, faite par les élèves de Credi, d'après l'original de Florence, qui aurait disparu.

CRÉDIBILITÉ s. f. (kré-di-bi-li-té — du lat. *credibilis*, croyable). Qualité par laquelle une chose est rendue croyable ; raisons ou motifs qui déterminent la croyance : CRÉDIBILITÉ *d'un récit. Celui qui doute parce qu'il ne connaît pas les raisons de* CRÉDIBILITÉ *n'est qu'un ignorant.* (Dider.) *L'ancienneté des opinions philosophiques est la mesure du degré de* CRÉDIBILITÉ *qu'on leur donne.* (Condill.)

— **Antonymes.** Improbabilité, incrédibilité, invraisemblance.

CREDILLUM, nom latin de CREIL.

CRÉDIT s. m. (kré-di — du lat. *credere*, croire). Réputation de solvabilité et de bonne foi, qui fait que l'on trouve aisément à emprunter : *Ruiner son* CRÉDIT. *Pour avoir du* CRÉDIT, *il faut inspirer de la confiance.* (Math. de Dombasle.) *Le* CRÉDIT *d'un banquier est sa vie physique et morale.* (Alex. Dum.) *L'âme de l'ordre, c'est le travail ; l'âme du travail, c'est le* CRÉDIT. (E. de Gir.) *L'Etat qui possède le* CRÉDIT *le plus solide et le plus étendu est l'Etat qui exerce l'influence la plus réelle et la plus vaste.* (E. de Gir.)

Pour sauver son *crédit*, il faut cacher sa perte.
LA FONTAINE.

‖ Dans le langage des économistes, Confiance publique qui décide les capitalistes à céder au travail l'usage actuel de leurs capitaux, sous promesse de restitution avec bénéfice : *L'homme rapproche les espaces par le commerce et les temps par le* CRÉDIT. (Rivarol.) *Le* CRÉDIT *ouvre un chemin dans les airs.* (A. Smith.) *Le* CRÉDIT *est l'âme du commerce, et seul vivifie l'industrie.* (J.-B. Say.) *Le* CRÉDIT *est l'avenir ramené au présent.* (E. Pelletan.) *Le* CRÉDIT *a été l'un des principes les plus actifs de l'émancipation du travail.* (Proudh.) *Le* CRÉDIT, *à force de dégager le capital, a fini par dégager l'homme de la société et de la nature.* (Proudh.) *L'ordre, c'est le* CRÉDIT ; *le* CRÉDIT, *c'est l'ordre.* (E. de Gir.) *La supériorité de puissance que le* CRÉDIT *donne aux peuples qui savent s'en servir est comparable à celle que l'usage des armes à feu donne aux Européens sur les sauvages.* (E. Texier.)

— Délai pour le payement : *Avoir un mois de* CRÉDIT. *Le* CRÉDIT, *stupide et bénévole, prête à la ruine ses dorures d'emprunt, et lui fournit toute la poudre qu'il faut pour aveugler le vulgaire.* (A. Paul.)

— Fig. Créance, foi qu'on ajoute à une chose : *Cette nouvelle prend du* CRÉDIT, *acquiert beaucoup de* CRÉDIT. (Acad.) ‖ Influence, autorité, action que l'on exerce : *Se servir, user de son* CRÉDIT. *Perdre tout* CRÉDIT. *Il n'est rien d'aussi frêle et d'aussi fugitif qu'un* CRÉDIT *qui n'est pas fondé sur notre propre puissance.* (Machiavel.) *On a beau dire, les fonctionnaires ont un grand* CRÉDIT *sur l'esprit du peuple.* (G. Sand.)

Je vois mes honneurs croître et tomber mon *crédit.*
RACINE.

Plus d'un sot en *crédit*, plus d'un fat honoré
Au mérite modeste est souvent préféré.
VIENNET.

Ah ! sur notre *crédit* que votre espoir se fonde ;
Car je puis assurer, vous en serez témoin,
Que, protégé par moi, le jeune homme ira loin.
A. DUVAL.

‖ Importance, valeur ; action, effet continué : *La vertu a toujours du* CRÉDIT *auprès des gens de bien. Notre siècle vit sur le* CRÉDIT *du siècle de Louis XIV.* (Volt.) *Les oracles des grands ont toujours du* CRÉDIT *sur le peuple.* (J.-J. Rouss.)

Les pierres, les bâtons y perdent leur *crédit.*
LA FONTAINE.

— *Faire crédit*, Vendre sans exiger actuellement le payement : *La Joubert me* FAISAIT CRÉDIT ; *les avances étaient petites, et, quand j'avais emporté mon livre, je ne songeais plus à rien.* (J.-J. Rouss.) *Son tailleur lui* FAISAIT CRÉDIT ; *mais à quoi sert l'habit quand la poche est vide ?* (A. de Musset.) FAIRE CRÉDIT, *c'est accorder du temps.* (F. Bastiat.)

— *Faire crédit de*, Accorder : *En France, personne ne veut* FAIRE CRÉDIT DE *son attention à l'auteur le plus sublime ; Dante n'y aurait peut-être jamais vu sa gloire.* (Balz.) ‖ Dispenser : *Je* FAIS CRÉDIT *à mon fils* DE *cette reconnaissance.* (Mme de Sév.) ‖ Pardonner, excuser, passer : *Une femme belle peut à son aise être elle-même, le monde lui* FAIT *toujours* CRÉDIT D'*une sottise ou* D'*une gaucherie.* (Balz.)

— *Faire crédit de la main à la bourse*, Ne vendre qu'au comptant, ne faire aucun crédit.

— *Prêter son crédit*, Prêter son nom pour un emprunt au bénéfice d'un autre, s'engager pour lui, répondre de sa solvabilité.

— *Mettre en crédit*, Faire adopter généralement, mettre en vogue : METTRE *une mode* EN CRÉDIT.

— Prov. *Crédit est mort, les mauvais payeurs l'ont tué*, ou simplement *Crédit est mort*, Personne ne fait plus crédit aujourd'hui : *Parmi les créanciers des directions théâtrales, il ne faut faire figurer ni l'administration des hospices, ni les auteurs, payés tous les jours et sur la recette brute ; ces deux perceptions, l'une charitable, l'autre littéraire, se guidant sur la gravure d'Epinal représentant* la mort de M. Crédit : « CRÉDIT EST MORT, les mauvais directeurs l'ont tué. » (N. Roqueplan.)

— Féod. *Droit de crédit.* V. DROIT.

— Politiq. Autorisation de dépense accordée au gouvernement par l'assemblée législative : *Accorder un* CRÉDIT *de 100 millions. Les limites des* CRÉDITS *législatifs ont été constamment dépassées.* (Dupuis.) ‖ *Crédits ordinaires*, Crédits ouverts aux ministres et prévus par le budget. ‖ *Crédits extraordinaires*, Fonds demandés par un ministre pour faire face à une dépense qui n'a pas été prévue au budget de l'année. ‖ *Crédits supplémentaires*, Autorisation de dépenses demandée comme supplément à un crédit qui n'a pas été suffisamment doté lors du vote du budget.

— Econ. politiq. *Crédit public* ou simplement *crédit*, Crédit de l'Etat qui emprunte : *L'usage du* CRÉDIT PUBLIC, *quoique ruineux pour tous les Etats, ne l'est pas pour tous au même point.* (Raynal.) *Le* CRÉDIT *a rendu nécessaires des formes constitutionnelles quelconques.* (Mme de Staël.) *Le* CRÉDIT *n'est autre chose que la confiance dans la stabilité de l'ordre.* (Colins.)

— Comm. Dans la tenue des livres, Partie d'un compte où l'on écrit sous le nom de quelqu'un ce qui lui est dû par le commerçant, soit réellement, pour une obligation en sa faveur qui reste à acquitter, soit fictivement et comme simple balance, pour des valeurs qu'il a fournies. ‖ Autorisation de faire certaines dépenses déterminées au compte d'un autre : *Ouvrir un* CRÉDIT *à quelqu'un.* ‖ *Crédit personnel*, Crédit fondé sur l'opinion que l'on a des qualités de l'emprunteur et de ses facultés. ‖ *Crédit réel*, Celui qui est fondé sur des sûretés, comme meubles, immeubles ou valeurs. ‖ *Crédit foncier* ou *territorial, mobilier, agricole, industriel, commercial*, Crédits ainsi appelés de la nature des sûretés qui leur servent de base.